



Objectifs

- Acquérir des notions juridiques permettant de traiter de façon professionnelle les dossiers EQUICER.
- Cette formation doit permettre aux stagiaires d'être en veille sur le traitement des dossiers et sur les conseils à apporter aux clients.



Niveau de connaissances préalables requis

Public concerné : Comptables, Comptables-conseil, conseillers, juristes et tout collaborateur en charge de suivis de dossiers de professionnels de la filière équine.

Conditions d'accès pour suivre le programme : Connaissance du marché équin en général, et maîtrise de la comptabilité agricole et/ou du statut du chef d'entreprise agricole.



Durée

2 jours



Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques : Copie du power point de la formation + toutes les annexes. Vidéo-projecteur et tableau papier. Feuille d'émargement par demi-journée.

Encadrement : Lorène CHAUVELIER, juriste spécialisée.

Modalités d'évaluation : QCM d'évaluation des connaissances en fin de formation.



Tarif

345 € H. T. /jour/par participant

Les frais de déplacement et d'hébergement des participants sont à la charge des CERFRANCE



Dates et lieu

• 21 et 22 Octobre 2021 : CAEN - LE MANS

Le lieu définitif de la formation sera déterminé selon les inscriptions.

Cette formation n'aura lieu qu'en présentiel.

MODULE A : La propriété et ses contrats

- Définition du cheval
- Définition et obligations du propriétaire
- Le contrat de vente
- Cas pratique

MODULE B : Les contrats autour du cheval

- Le contrat de pension
- Le contrat de transport
- Les contrats autour de la naissance et de l'élevage

MODULE C : Le régime juridique des activités équestres

- L'élevage
- Le centre équestre
- Écuries de propriétaires
- L'équitation d'extérieur
- Les cavaliers professionnels
- L'organisation des compétitions
- L'application en droit des sociétés : les différentes formes juridiques